

LA MRC DE CHARLEVOIX-EST APPUIE TROIS ENTREPRISES

Clermont, le 25 février 2020 – Ce mois-ci, la MRC de Charlevoix-Est est fière d’annoncer le soutien de trois organisations de Charlevoix-Est, dont deux d’entre elles sont en démarrage, par le biais d’aides financières provenant du Fonds de la région de la Capitale-Nationale (FRCN) se chiffrant à plus de 73 133 \$.

De son côté, le Club de golf Murray Bay obtient 50 000 \$ pour la modernisation de ses équipements. Ce montant permettra à l’un des plus vieux clubs de golf d’Amérique du Nord de pérenniser ses opérations et d’améliorer l’expérience client.

La Ferme du Ruisseau Jureux obtient 19 383 \$ pour le démarrage de son projet d’agriculture biologique et de revalorisation d’installations patrimoniales.

Aussi, l’entreprise Le Petit Chavannes obtient 3 750 \$ pour des honoraires professionnels en lien avec son projet de permaculture qui verra le jour à La Malbaie.

« Nous sommes très fiers de soutenir les promoteurs de Charlevoix-Est, peu importe le stade de développement de l’entreprise. La multiplication des projets de démarrage dans notre MRC est un signal prometteur pour l’avenir », mentionne le préfet de la MRC de Charlevoix-Est, M. Sylvain Tremblay.

« Votre gouvernement est ravi de soutenir des projets d’entrepreneurs locaux qui misent sur les forces de la région pour en assurer un développement harmonieux et cohérent. Cette aide financière allouée permettra de maintenir et surtout d’enrichir l’offre touristique de Charlevoix et nous en sommes très fiers », a ajouté le ministre de l’Énergie et des Ressources naturelles, ministre responsable de la région de la Côte-Nord et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale suppléant, M. Jonatan Julien.

« Les gens de Charlevoix sont extrêmement fiers de leur région et trouvent toujours de nouvelles façons d’en mettre les spécificités en valeur, ce qu’illustrent parfaitement les quatre projets qui font l’objet d’un financement. C’est grâce à leur dynamisme et à leur esprit d’entrepreneuriat que je peux affirmer représenter la plus belle des circonscriptions, ce que je fais régulièrement », a conclu la députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré, M^{me} Émilie Foster.

« Rappelons que le FRCN a été créé en vertu de la *Loi accordant le statut de capitale nationale à la Ville de Québec* et augmentant à ce titre son autonomie et ses pouvoirs. Pour les années 2017 à 2022, la MRC de Charlevoix-Est dispose d'une enveloppe de 1 820 229 \$ provenant du Secrétariat à la Capitale-Nationale afin de soutenir financièrement des projets dont les retombées sont considérables sur le territoire. »

Les promoteurs de ces projets ont bénéficié du soutien du Service de développement économique de la MRC de Charlevoix-Est, Mission développement Charlevoix.

- 30 -

Source :
Service des communications
418 439.3947

Information aux médias :
Sylvain Tremblay
Préfet de la MRC de Charlevoix-Est
418 633.6878
sylvain.tremblay@mrccharlevoixest.ca